L'évangélisation (1)

Philippe Landrevie

Lecture : Actes 1.8

1) LA PUISSANCE DU SAINT-ESPRIT.

Avant de remonter au ciel, Jésus a investi Ses disciples d'une mission : répandre la bonne nouvelle de l'évangile à tous les êtres humains. Bien évidemment, cette vocation n'a pas été adressée seulement aux apôtres mais à tous les chrétiens. Nous sommes donc concernés.

Le Seigneur ne laisse pas Ses enfants seuls pour remplir leur mandat de témoins : Il leur garantit Sa présence et Son assistance par le Saint-esprit. **Mat 28 : 20; Act 1 : 8.** Il est question d'un revêtement de puissance accordé pour un témoignage efficace. Le baptême du Saint-Esprit est une expérience différente de la conversion et de la nouvelle naissance. En effet, chaque individu est invité à se laisser convaincre de péché. Il reconnaît alors son indignité, ses fautes et ses défaillances et admet que la race humaine est pervertie. **Eccl 7 : 20; Rom 3 : 10-18; 23**. La démarche suivante doit être la

repentance qui consiste à regretter profondément d'avoir offensé le Créateur pur et saint. Il s'agit de comprendre que le péché, avant de détruire les relations humaines, affecte premièrement la relation avec Dieu. Celle-ci ayant été rompue nécessite d'être rétablie. L'homme a besoin d'être réconcilié avec Dieu.
2 Cor 5 : 20. Pour cela, il est indispensable de demander pardon au Seigneur pour toutes les offenses et tous les péchés. Cette démarche accomplie avec une grande sincérité de cœur permet de recevoir un plein et total pardon. **Act 2 : 38; 1 Jean 1 : 9**. Jésus-Christ devient ainsi le Sauveur de la personne.

Les péchés avoués et confessés à Dieu doivent ensuite être abandonnés. **Prov 28 : 13; Act 3 : 19**. La personne se tourne vers Jésus et se détourne de sa vie passée : c'est la conversion. La vie est livrée à Jésus pour qu'Il en devienne le Maître et le Seigneur. La nouvelle naissance est opérée par la Parole et le Saint-Esprit.
Jean 3 : 3-8; Jacq 1 : 18; 1 Pi 1 : 23. Ce-dernier établit alors Sa demeure dans le cœur du croyant. **1 Cor 6 : 19; Eph 2 : 22.**

Le chrétien est appelé ensuite à se laisser remplir et revêtir de la puissance de l'Esprit. Les disciples ont vécu cette merveilleuse expérience à plusieurs reprises. Ils ont alors été capables de témoigner de Jésus avec force et autorité, ce dont ils auraient été naturellement inaptes. **Act 2 : 14-16; Act 4 : 8; 13; 31**. Le baptême de l'Esprit donne également la possibilité d'exprimer les dons spirituels. **Act 2 : 1-11; Rom 12 : 6-8; 1 Cor 12 : 1-11; 27-31.**

Le travail du Saint-Esprit s'accomplit tout en tenant compte des spécificités de chaque individu. En effet, lorsque certains sont équipés de la puissance d'en haut, ils sont immédiatement des témoins dynamiques, zélés et efficaces dans le partage de l'évangile. D'autres, à cause d'un tempérament plus réservé, d'un manque de confiance, d'une timidité maladive, d'un problème intérieur ont simplement besoin de laisser la puissance du Saint-Esprit les transformer progressivement. Ils deviendront alors à leur tour des témoins qui auront réussi à surmonter leurs handicaps et leurs difficultés pour proclamer l'évangile avec assurance. Timothée a du remporter des victoires dans ce domaine. **2 Tim 1 : 6-8**.

Act 1 : 8 Þ Un des rôles du chrétien est d'être un témoin. Parfois, le croyant tombe dans l'excès et se transforme en avocat de Dieu. Il s'évertue à défendre à tout prix son Seigneur et Son oeuvre, allant jusqu'à utiliser la virulence et l'agressivité. On court alors le risque d'avoir des paroles et ses attitudes

déplacées et excessives et on passe pour un fanatique. Dieu n'a pas besoin d'avocat, même s'il est légitime d'afficher ses convictions avec ferveur, mais dans l'équilibre et en portant le fruit de l'Esprit. Dans son enseignement à Timothée, Paul met en avant la douceur dans le témoignage. **2 Tim 2 : 25**.

Un autre abus consiste à faire du prosélytisme trop mordant et acerbe. Les gens se sentent agressés et jugés s'ils résistent à l'évangile et ne se convertissent pas. Un disciple n'est pas non plus un avocat général chargé de pointer du doigt avec des menaces les travers et les péchés de l'interlocuteur. S'il est nécessaire de dénoncer le péché, attention de ne pas condamner le pécheur. Le chrétien doit apprendre à communiquer le message suivant avec tact : Dieu a horreur du péché mais Il aime le pécheur. Il est indispensable d'éviter l'amalgame entre la personne et ses actes, entre l'individu et ce dont il est coupable devant le Seigneur. Jésus n'est pas venu pour juger l'homme mais pour le sauver**. Luc 9 : 51-56**. Il est venu par contre pour condamner et expier le péché à la croix.
Héb 2 : 17. Ainsi, le Seigneur désapprouve l'homosexualité mais aime l'homosexuel. Il désapprouve les déviations sexuelles mais aime ceux qui les commettent. C'est le même raisonnement avec l'alcool et l'alcoolique, le mensonge et le menteur. Ceci dit, aimer ne signifie ni approuver ni cautionner. Le Seigneur manifeste de l'amour, de l'écoute, de l'accueil, de la compassion pour les pécheurs mais Il les invite à renoncer à rester comme ils sont pour choisir de changer de vie. **Deut 30 : 19; Mat 7 : 13-14**. Le chrétien a besoin de partager ce message avec force et douceur, avec amour et fermeté tout en laissant l'interlocuteur prendre ses responsabilités devant Dieu. Il ne faut jamais oublier la réalité suivante : la foi est un engagement personnel. Chacun aura des comptes à rendre au Seigneur sur la façon dont il aura conduit sa vie. **Rom 14 : 12; Héb 4 : 13; 1 Pi 4 : 5.**

Toujours selon **Act 1 : 8**, "témoin" revêt le sens de "celui qui est spectateur d'une chose". Tout en étant acteur de son salut et de sa transformation, un chrétien est spectateur de l'action de Dieu en lui. Il peut admirer la beauté de l'œuvre divine avec tout son cortège de bénédictions, de bienfaits, de changements, de libérations. Etre témoin, c'est tout simplement évoquer et partager les expériences vécues avec Jésus. Il ne s'agit pas de croire que de longues études bibliques sont indispensables et incontournables pour amener quelqu'un au salut. Bien sûr, l'enseignement et l'instruction de la Parole de Dieu sont nécessaires car ce sont les Ecritures qui révèlent le plan divin et stimulent la foi. **Rom 10 : 17**. Mais le disciple a besoin d'assimiler la simplicité

du témoignage : c'est relater les événements dont il est le spectateur et l'heureux bénéficiaire grâce à l'amour et à la puissance du Seigneur.

2) ATTEINDRE TOUS LES HOMMES.

Selon **Act 1 : 8**, Jésus ne fixe pas de limite concernant la propagation du témoignage chrétien. Toutes les régions, toutes les nations, toutes les catégories de personnes doivent être exposées au message du salut. Une bonne vision concernant l'évangélisation doit animer le cœur des chrétiens. L'assemblée est appelée à atteindre et à toucher la très grande variété des personnes de son environnement : marginaux, démunis, toxicos, homosexuels, prostituées, femmes battues, chefs d'entreprises, cadres, politiques, satanistes...

La bible nous montre la diversité des personnages mis au contact de l'évangile :

- Une femme de Samarie ayant eu une vie affective décousue et plusieurs partenaires sexuels. **Jean 4 : 1-42.**

- Une femme de mauvaise vie, de mauvaise réputation. Le terme grec traduit par "pécheresse" sous-entend la notion "d'être atteint de certains vices". Cette femme avait certainement une vie sexuelle déréglée. Son intrusion dans la maison du pharisien et la miséricorde manifestée par Jésus ont provoqué l'indignation. Cependant, le Seigneur ne l'a ni rejetée ni condamnée. Son attitude sincère de repentance l'a conduite au pardon**. Luc 7 : 36-50**.

- Une femme et un homme possédés par plusieurs démons. La puissance de Jésus les a libérés**. Marc 5 : 1-20; Luc 8 : -2. L'Eglise a reçu l'autorité pour chasser les puissances de ténèbres. Marc 6 : 12; Act 16 : 16-18**.

- Les malades, quel que soit la gravité des maux et leur origine. **Act 5 : 12-16; 9 : 32-35**.

- Les gens religieux. Le témoignage de l'évangile n'a pas pour but de leur proposer une nouvelle religion. Les personnes concernées ne sont pas invitées à changer de croyance. Elles sont conviées à rencontrer le Fils de Dieu par la foi pour être sauvées**. Act 14 : 1**. Il convient de souligner que les musulmans, les catholiques et les adeptes des sectes ne sont pas des

ennemis mais des gens à aimer et à inviter à découvrir le christianisme biblique.

- Les voyants, les spirites, les médiums et toutes les personnes pratiquant les sciences occultes. Certaines agissent par ignorance, d'autres sont convaincues de faire du bien, d'autres ont trouvé une source de profit facile. Certains sont des charlatans, d'autres ont réellement des pouvoirs surnaturels mais maléfiques, même si leurs pratiques permettent d'obtenir la guérison ou une solution à une difficulté. Ces résultats sont trompeurs et conduisent dans tous les cas à une dégradation de la situation. De toute façon, il est important de leur annoncer l'évangile de vérité et de lumière car ils peuvent être libérés et sauvés**. Act 8 : 1-13**.

- Les riches voleurs et malhonnêtes. **Luc 19 : 1-10**.

- Les démunis et les misérables**. Marc 10 : 46-53**. Bartimée, avec son aspect repoussant, sa mauvaise odeur, son handicap, avec la poussière du chemin recouvrant ses hayons, son appel à l'aide, n'a pas eu la côte auprès des compagnons de Jésus. Mais le Seigneur est passé par-dessus ces considérations humaines pour accueillir le mendiant et le secourir.

-Les gens distingués, les nobles, les personnes aisées sur un plan matériel et financier. **Act 16 : 13-15**. Ca serait une erreur de privilégier l'annonce de l'évangile en direction des déshérités et des démunis seulement. Les témoins de Jésus doivent aussi avoir à cœur les couches élevées de la société. Elles ont besoin d'être alertées car leurs richesses et leurs avantages ne leur ouvrent pas les portes du ciel. **Luc 16 : 19-31**.

- Les étrangers, les personnes de couleur de peau et d'origine différentes**. Act 8 : 26-40**. Philippe a amené au salut un Africain. Au travers de cette rencontre, il n'a manifesté ni rejet, ni attitude de retenue vis à vis de l'Ethiopien. Son exemple démontre que le racisme n'a pas sa place dans le cœur du disciple. De plus, avant cet épisode, l'évangéliste est allé prêcher la Parole en Samarie dans un contexte d'hostilité, de méfiance et d'indifférence entre les Juifs et les Samaritains. Un contact entre les 2 peuples de l'époque équivaudrait à une relation entre un Israélien juif et un Arabe palestinien aujourd'hui. Philippe a surmonté toutes ces considérations pour être un véritable témoin de Jésus. Comme lui, il est essentiel de discerner derrière les noirs, les Magrébins, les Asiatiques, les gens du voyage des créatures de Dieu pour lesquelles Jésus est venu offrir Sa vie afin de leur accorder la vie éternelle. Les moindres

pensées de rejet, de recul ou d'indifférence doivent absolument disparaître du cœur si elles y figurent.

- Les autorités. **Act 24 : 22-26**. Trop souvent, les politiques sont l'objet de nombreuses critiques. Certaines sont justifiées car les attitudes et les exemples ne sont pas toujours sans reproches. Cependant, la critique excessive et systématique est condamnable car elle ne correspond pas à la mentalité de Jésus. Il est préférable de prier pour ces hommes et ces femmes élevés en dignité et de saisir les opportunités de témoignage. Le chrétien doit prendre conscience de leur besoin de salut et les avoir à cœur.

Philippe Landrevie

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

72 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com